

Nature de l'acte : 3.5

DECISION N° 2025 58

Mis en ligne le 24/04/2025
Transmis le 24/04/2025.

CONCESSION N° 1526 AU CIMETIÈRE DU BON PASTEUR
RENOUVELLEMENT N° 2027-000001 - FAMILLE GOMEZ / BEROT - ÎLOT 2 RANG 30 TOMBE 4

Le Maire de la ville de Lourdes,

Vu l'arrêté du 30 septembre 1977 portant règlement général sur la police des inhumations et des cimetières communaux,

Vu l'arrêté du 7 juin 2007 portant règlement des cimetières communaux relatif au jardin du souvenir et au columbarium,

Vu la délibération du Conseil municipal adoptant les tarifs en vigueur au jour de la demande,

Vu la délibération n°2 du Conseil municipal du 29 mars 2023 portant abrogation et remplacement de la délibération n°18 du Conseil municipal du 21 décembre 2021 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire, et notamment le 6°) 8°) permettant au Maire, pour la durée de son mandat, de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

Vu la demande formulée le 08 juin 2027 par M. BEROT Stéphane, domicilié à Clapiers (Hérault), 400 plan des Garrigues, et relative au renouvellement d'une concession de terrain au Cimetière du Bon Pasteur à l'effet d'y conserver une sépulture familiale.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est accordé au Cimetière du Bon Pasteur, à M. BEROT Stéphane et à l'effet d'y conserver la sépulture familiale GOMEZ / BEROT, le renouvellement d'une concession de terrain de 30 ans, prenant effet le 08 juin 2027 et arrivant à expiration le 08 juin 2057 moyennant la somme de quatre cents Euros qui a été versée.

Le numéro attribué à la concession est : 2027-000001.

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera :

- inscrite au registre des délibérations,
- publiée sur le site internet de la ville,
- transmise à la Préfecture des Hautes-Pyrénées.

Compte rendu en sera donné au Conseil municipal lors de la prochaine réunion.

Fait à Lourdes, le 24 avril 2025



par délégation du Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Philippe ERNANDEZ".

Philippe ERNANDEZ
PREMIER ADJOINT